

**MAIRIE
D'AUTHEZAT
63114**

Tél. 04.73.39.50.31
Fax. 04.73.39.56.49

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Affiché le

ID : 063-216300210-20221207-2022_046-BF

**Extrait
du registre des délibérations
du conseil municipal
délibération n°2022/046 du 07 décembre 2022**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

L'an deux mille vingt-deux le sept décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 02 décembre 2022.

Présents : Monsieur Yves CHAMBON, Madame Ludivine FERNANDEZ, Monsieur Stéphane KIHÉLI, Mesdames Alexandra JARRIGE, Christine CHAUVANET, Corinne VILLE, Agnès JARRIGE, Ornella MIMY, Christelle REUGE, Messieurs David ESPECHE, Benoit RATIGNET, André FEUNTEUN ;

Absente : Madame Isabelle DE ARAUJO ;

Excusé : Monsieur Julien LACOUR ;

Procuration : de Monsieur Julien LACOUR à Madame Ludivine FERNANDEZ ;

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAMBON.

OBJET :

**DECISION
MODIFICATIVE n°4
AU
BUDGET COMMUNAL**
Crédits supplémentaires

Monsieur Pierre METZGER, informe l'assemblée que des crédits supplémentaires sont nécessaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder au vote de crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2022 :

SECTION D'INVESTISSEMENT

COMPTES DEPENSES CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
041	2764		Créances sur personnes de droit privé	+ 3 242,00 €

COMPTES RECETTES CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
041	2764		Créances sur personnes de droit privé	+ 3 242,00 €

**Fait et délibéré en Mairie,
les jours, mois et an que
dessus.**

Au registre sont les
signatures.

Affiché le 08/12/2022.

Pour copie conforme ; en
Mairie, le 08/12/2022.

Le Maire,

Pierre METZGER.